



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E117024

VALABLE JUSQU'AU 29/01/2023

ÉDITÉ LE 08/02/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2013  
Forme juridique : SASU  
Capital : DEPUIS LE 07/06/2016  
1 121 232

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES BORDEAUX OUEST (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE  
11 RUE ALESSANDRO VOLTA  
ZI DU PHARE  
33700 MERIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 301340584

Téléphone : 05 56 13 09 08 Fax : 05 56 47 81 47  
Portable :

Siret : 301 340 584 06126

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

Numéro caisse de congés payés :

E-mail : bordeaux-ouest.homeservices@engie.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
BIGAUD YANICK PRÉSIDENT

ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD XFR0068041L1 / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/02/2022

Effectif moyen : 39 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/11/2019

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 9  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.